



NOTICE

TAH TAV F400





SOMMAIRE

| | |
|--|----------|
| 1. GENERALITES | 2 |
| 1.1 Avertissements | 2 |
| 1.2 Consignes de sécurité | 2 |
| 1.3 Réception – Stockage | 2 |
| 1.4 Garantie | 3 |
| 2. DESCRIPTION | 3 |
| 3. INSTALLATION | 4 |
| 3.1 Manutention | 4 |
| 3.2 Montage des unités et accessoires | 4 |
| 3.3 Montage du kit de basculement | 5 |
| 4. RACCORDEMENT ELECTRIQUE | 6 |
| 4.1 Moteurs triphasés | 7 |
| 4.2 Moteurs monophasés | 7 |
| 4.3 Autres accessoires | 7 |
| 5. MISE EN ROUTE | 7 |
| 6. MAINTENANCE | 8 |
| 7. GESTION DES DECHETS | 8 |
| 7.1 Traitement des emballages et déchets non dangereux | 8 |
| 7.2 Traitement d'un DEEE Professionnel | 8 |

1. GENERALITES

1.1 Avertissements

Ce produit a été fabriqué en respectant de rigoureuses règles techniques de sécurité, conformément aux normes de la CE. La déclaration CE est téléchargeable depuis le site internet (coordonnées en dernière page). Avant d'installer et d'utiliser ce produit, lire attentivement ces instructions qui contiennent d'importantes indications pour votre sécurité et celle des utilisateurs, pendant l'installation, la mise en service et l'entretien de ce produit. Une fois l'installation terminée, laisser ce manuel à proximité de la machine pour toute consultation ultérieure.

L'installation de ce produit (montage, raccordements, mise en service, maintenance) et toutes autres interventions doivent être obligatoirement effectuées par un professionnel appliquant les règles de l'art, respectant les normes et les règlements de sécurité en vigueur. Elle doit être conforme aux prescriptions relatives à la CEM et à la DBT.

Nous recommandons à toutes les personnes exposées à des risques de respecter scrupuleusement les normes de prévention des accidents. La responsabilité du constructeur ne saurait être engagée pour des éventuels dommages corporels et/ou matériels causés alors que les consignes de sécurité n'ont pas été respectées ou suite à une modification du produit.

Les tourelles d'extraction TAH F400 et TAV F400 sont destinées aux applications de désenfumage et de ventilation dans les bâtiments d'habitation, les bâtiments tertiaires, les bâtiments industriels et les cuisines professionnelles:

- Installation extérieure
- Température environnement : -20°C / +50°C
- Température maxi de l'air extrait en régime permanent : 80°C
- Humidité relative : maxi 95% sans condensation
- Atmosphère non potentiellement explosive
- Atmosphère à faible salinité, sans agents chimiques corrosifs

1.2 Consignes de sécurité

- S'équiper des EPI (Equipements de Protection Individuelle) appropriés avant toute intervention.
- Avant d'installer la tourelle d'extraction et ses accessoires, s'assurer que le support et l'emplacement soient suffisamment résistants pour supporter le poids de l'unité et des accessoires éventuels.
- Ne pas démonter les grilles permettant l'accès à la roue sans avoir coupé l'alimentation électrique grâce à l'interrupteur – sectionneur cadennassable présent sur l'unité.
- Si des travaux sont à effectuer dans l'appareil, couper l'alimentation électrique sur le disjoncteur principal et s'assurer que personne ne puisse le remettre en marche accidentellement.
- Assurez-vous que les parties mobiles soient à l'arrêt.
- Vérifier que la roue ne soit pas accessible depuis les piquages de raccordement (gaine de raccordement ou protection grillagée).

Avant de démarrer, vérifier les points suivants :

- S'assurer que l'appareil ne contienne pas de corps étranger.
- Vérifier que tous les composants soient fixés dans leurs emplacements d'origine.
- Vérifier manuellement que la roue ne frotte pas ou ne soit pas bloquée.
- Vérifier que les grilles de protection sont en place
- Vérifier le raccordement de la prise de terre.

1.3 Réception – Stockage

En cas de manque, de non-conformité, d'avarie totale ou partielle des produits délivrés, l'Acheteur doit conformément à l'article 133-3 du Code du commerce émettre des réserves écrites sur le récépissé du transporteur et les confirmer dans les 72 heures par lettre recommandée avec un double à destination du vendeur. La réception sans réserve du matériel prive l'Acheteur de tout recours ultérieur contre nous.

Le produit doit être stocké à l'abri des intempéries, des chocs et des souillures dues aux projections de toute nature durant son transport l'amenant du fournisseur au client final, et sur le chantier avant installation.

1.4 Garantie

Le matériel est garanti 12 mois - Pièces seulement - à compter de la date de facturation.

VIM s'engage à remplacer les pièces ou le matériel dont le fonctionnement est reconnu défectueux par nos services, à l'exclusion de tous dommages et intérêts ou pénalités tels pertes d'exploitation, préjudice commercial ou autres dommages immatériels ou indirects.

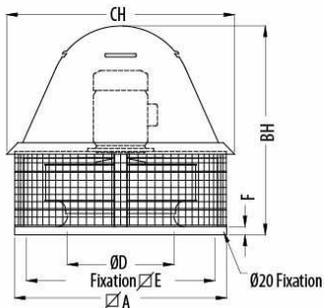
Sont exclus de notre garantie, les défauts liés à une utilisation anormale ou non conforme aux préconisations de nos notices, les défauts constatés par suite d'usure normale, les incidents provoqués par la négligence le défaut de surveillance ou d'entretien, les défauts dus à la mauvaise installation des appareils ou aux mauvaises conditions de stockage avant montage.

En aucun cas, S&P n'est responsable du matériel transformé, réparé même partiellement.

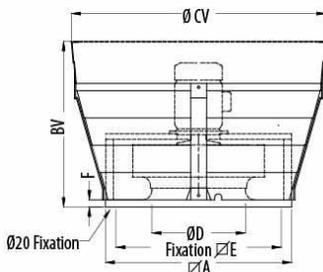
2. DESCRIPTION

Certificat CE F400 120 n° 1812-CPD-0038 et 1812-CPD-0039.

TAH F400



TAV F400



| Modèle | Φ Roue (extérieur pales) | A | BV | CV | BH | CH | D | E | F | Poids (kg) |
|--------|--------------------------|------|-----|------|-----|------|-----|-----|----|------------|
| 10 | 268 | 430 | 420 | 595 | 415 | 470 | 181 | 344 | 30 | 15 |
| 20 | 320 | 430 | 420 | 595 | 435 | 470 | 217 | 344 | 30 | 18 |
| 30 | 375 | 540 | 515 | 745 | 525 | 596 | 256 | 450 | 30 | 25 |
| 40 | 430 | 540 | 515 | 745 | 565 | 596 | 294 | 450 | 30 | 28 |
| 60 | 477 | 660 | 605 | 910 | 615 | 661 | 326 | 570 | 30 | 50 |
| 80 | 515 | 660 | 605 | 910 | 635 | 661 | 362 | 570 | 30 | 60 |
| 105 | 565 | 800 | 700 | 1100 | 760 | 849 | 399 | 668 | 30 | 75 |
| 110 | 630 | 800 | 700 | 1100 | 785 | 849 | 444 | 668 | 30 | 80 |
| 140 | 695 | 946 | 820 | 1280 | 913 | 1037 | 490 | 830 | 30 | 90 |
| 195 | 760 | 946 | 820 | 1280 | 938 | 1037 | 537 | 830 | 30 | 100 |
| 250 | 810 | 1030 | 920 | 1415 | 975 | 1037 | 581 | 830 | 40 | 120 |

Dimensions en mm

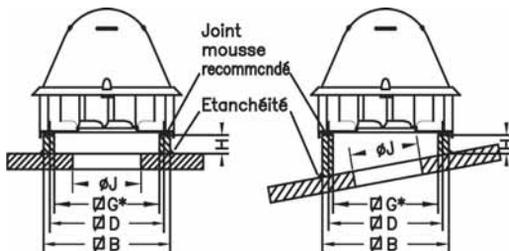
3. INSTALLATION

La surface d'appui qui supportera l'embase de la tourelle doit être de niveau et aussi plane que possible (cadre de scellement fourni sur demande). Un joint mousse ou similaire est recommandé entre la surface d'appui et l'embase de la tourelle.

L'embase doit recouvrir entièrement le support pour assurer une bonne étanchéité.

| Horizontale Verticale | ∅ B | ∅ L | ∅ G* | H | ∅ J | |
|--------------------------|-----|-----|------|-----|------|------|
| | | | | | Mini | Maxi |
| 010 | 418 | 344 | 310 | 160 | 200 | 250 |
| 020 | | | | | 250 | 315 |
| 030 | | | | | 315 | 355 |
| 040 | 526 | 450 | 410 | 160 | 315 | 355 |
| 060 | | | | | 355 | 400 |
| 080 | 646 | 570 | 500 | 185 | 400 | 500 |
| 105 | | | | | 500 | 630 |
| 110 | 786 | 668 | 615 | 185 | 500 | 630 |
| 140 | | | | | 500 | 630 |
| 195 | 916 | 830 | 740 | 205 | 630 | 710 |
| 250 | | | | | 630 | 710 |

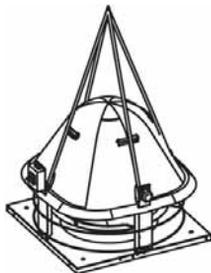
Dimensions en mm



3.1 Manutention

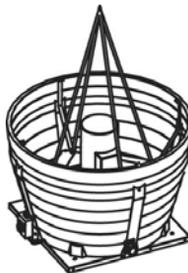
Modèle horizontal

Utiliser les anneaux de levage de la calotte.



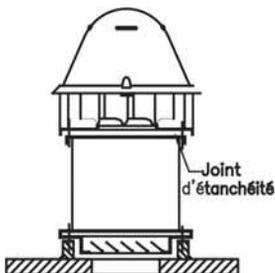
Modèle vertical

Démonter la grille au refoulement et utiliser les anneaux de levage en bas de la patte de fixation de la calotte.



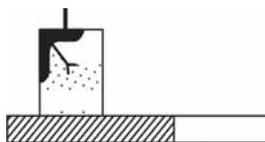
3.2 Montage des unités et accessoires

Piège à son



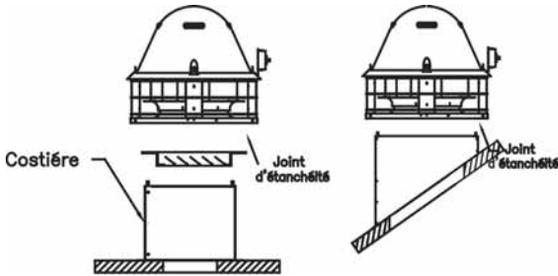
Cadre de scellement

Sceller le cadre dans le support maçonné et s'assurer que les pattes de scellement soient bien noyées dans le béton.



Costière droite ou inclinée

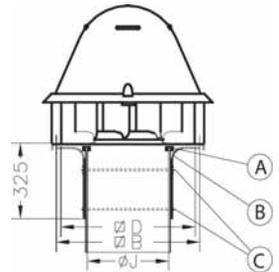
Conforme au DTU 43.1 article 7.1.1.2.2.2. Il est possible d'associer un volet d'économie d'énergie ou une plaque. Nous recommandons la pose d'un joint d'étanchéité sous la tourelle.



Support standard sur conduit

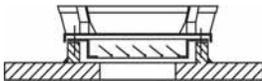
Ce montage ne permet pas d'utiliser un volet d'économie d'énergie.

- Mettre en place les 4 équerres **B** et les 2 colliers **C** sur le conduit.
- Mettre en place le joint **A** sur le bord libre du conduit.
- Poser la tourelle sur le conduit en la centrant correctement.
- Régler et assembler les équerres **B** sur l'ensemble.
- Tendrer les 2 colliers **C**.



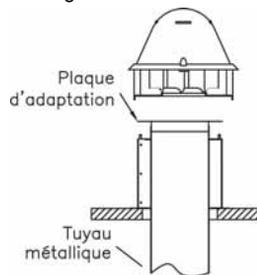
Volet d'économie d'énergie

Insérer le volet d'économie d'énergie entre la tourelle et son support.



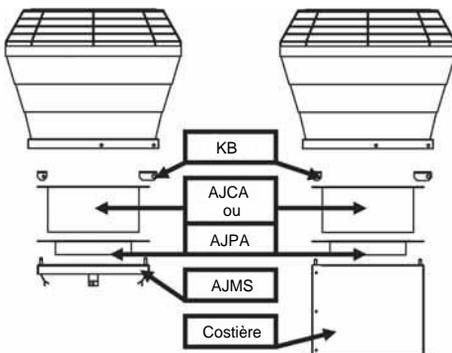
Plaque d'adaptation

La plaque d'adaptation permet le raccordement de la tourelle avec un tuyau cylindrique. Il est alors possible de monter un volet d'économie d'énergie.



3.3 Montage du kit de basculement

Configurations possibles avec le kit de basculement KB :



Ce kit est destiné à permettre le basculement des tourelles VIM en toute sécurité lors des opérations de nettoyage.

Préparation du support

Ce kit se monte sur les cadres de scellement, sur les costières ou sur tout support (non fourni), remplissant les conditions du paragraphe « Installation ».

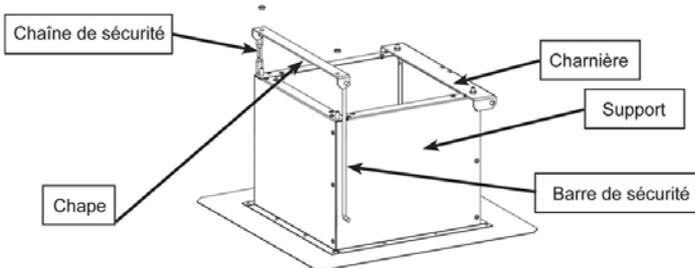
Pour que la platine de la tourelle ne touche pas le sol lors de son basculement, bien respecter la cote H indiquée dans la notice de montage, fournie avec la tourelle.

Remarques :

- Il est possible de monter au préalable la plaque d'adaptation *Costière*.
- Le support doit être solidement fixé au sol.

Mise en place de la charnière et de la chape de sécurité

- Positionner la charnière dans 2 tiges filetées et fixez la avec 2 écrous plats fournis.
- Fixer une extrémité de la chaîne sur la chape avec un boulon HM8x16 fourni.
- Positionner le côté non percé de la barre de sécurité dans la chape et engager l'ensemble dans les 2 tiges filetées ou support.
- Fixer la chape avec les 2 écrous plats HM8 fournis.

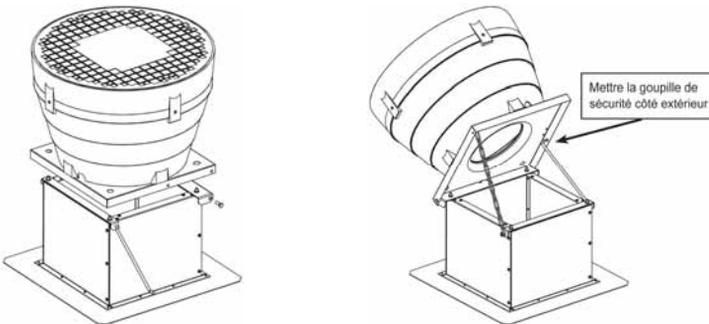


Mise en place du joint

Coller les 4 branches mousse entre les tiges.

Montage de la tourelle

- Positionner la tourelle sur le kit et visser les 2 vis HM8x20 dans les écrous sertis de la charnière.
- Fixer l'extrémité libre de la chaîne sur la platine de la tourelle avec un boulon HM8x16 fourni.
- Lever la tourelle et mettre immédiatement en place, la barre de sécurité et la verrouiller avec la goupille.
- Coller l'étiquette de consigne à proximité de la barre de sécurité.



4. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Les branchements électriques doivent être réalisés par un personnel qualifié. Le raccordement électrique se fera selon la norme NF C15-100 indiquant que le moteur doit être protégé par un dispositif omnipolaire ayant une distance d'ouverture de 3mm par contact.

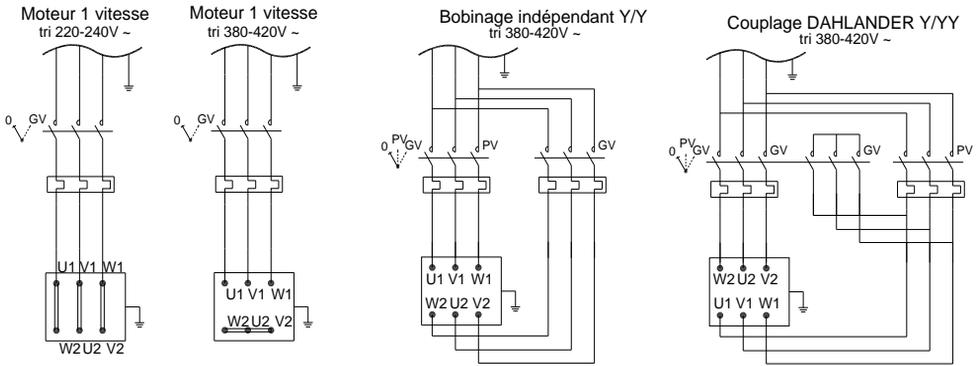
Ne pas oublier de raccorder la terre.

Dans le cas d'une utilisation en désenfumage, se référer à la norme NF S 61-932 pour le raccordement et l'installation. Utiliser du câble haute température type CR1-C1. Le câble doit impérativement être protégé contre le rayonnement UV.

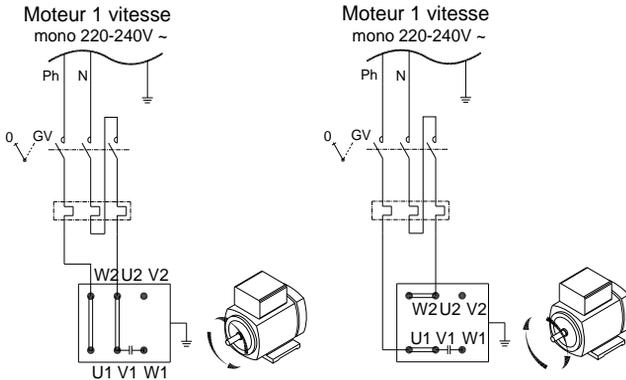
De plus, lorsque le raccordement s'effectue directement sur la boîte à bornes du moteur de la tourelle, utiliser impérativement la surgaine livrée avec celle-ci afin d'apporter une protection au frottement du câble d'alimentation et positionner l'ensemble à l'aide du guide-câble fourni. Dans le cas d'une utilisation en confort, le moteur doit être protégé par un dispositif de protection thermique adapté.

Attention ! Avant toutes opérations, vérifier l'absence de tension.

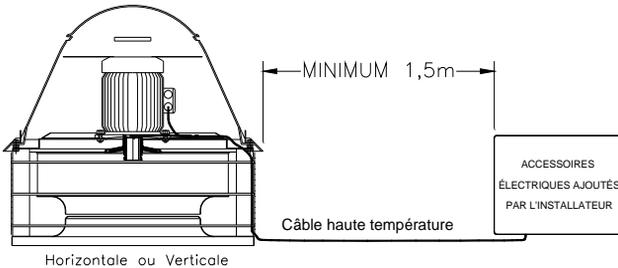
4.1 Moteurs triphasés



4.2 Moteurs monophasés



4.3 Autres accessoires



5. MISE EN ROUTE

Avant de mettre en route la turbine, s'assurer que l'ensemble moteur et roue tourne librement et qu'il n'y a pas d'objet susceptible d'être projeté par la turbine.

Mettre sous tension un bref instant, de manière à vérifier le sens de rotation de la turbine.

Le sens de rotation de la roue doit correspondre pour chaque vitesse au sens indiqué par la flèche se trouvant sur le produit. Un mauvais sens de rotation de la roue entraîne une détérioration du moteur et annule notre garantie constructeur.

Toutes les opérations d'installation et de maintenance doivent être réalisées roue arrêtée et appareil débranché.

En fonctionnement, vérifier que l'intensité absorbée du moteur ne soit pas supérieure à plus de 5% de l'intensité plaquée.

Une fois l'installation et les essais terminés, présenter à l'utilisateur les principaux points du manuel de fonctionnement et d'entretien, en fonction de la régulation qui sera montée sur la tourelle, il faudra veiller à expliquer :

- Comment mettre en route et arrêter.
- Comment modifier les modes de fonctionnement.

Remettre à l'utilisateur la notice technique de la tourelle et les manuels d'utilisation et d'entretien des accessoires montés (régulation, variateur de fréquence, etc.) de manière qu'ils puissent être consultés à tout moment.

6. MAINTENANCE

La fréquence de l'entretien dépend des conditions de fonctionnement. Si l'air est fortement chargé en impureté, la durée entre deux visites devra être raccourcie. D'une manière générale, l'inspection du ventilateur doit être effectuée au minimum deux fois par an.

Attention ! Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie pendant l'intervention (consignation par verrouillage).

Dépoussiérer les aubes du ventilateur.

7. GESTION DES DECHETS

7.1 Traitement des emballages et déchets non dangereux

Les emballages (palettes non consignées, cartons, films, emballages bois) et autres déchets non dangereux (DIB) doivent être valorisés par un prestataire agréé.

Il est strictement interdit de les brûler, de les enfouir ou de les mettre en dépôt sauvage.

Adresse de sites pour l'élimination des déchets : <http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr>

7.2 Traitement d'un DEEE Professionnel

Ce produit ne doit pas être mis en décharge ni traité avec les déchets ménagers mais doit être déposé dans un point de collecte approprié pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

VIM a signé une convention de partenariat avec l'éco-organisme ECOLOGIC afin d'apporter aux détenteurs de DEEE professionnels une solution de collecte et recyclage en France.

Contact : www.e-dechet.com et www.ecologic-france.com

Document non contractuel. Dans le souci constant d'amélioration du matériel, le constructeur se réserve le droit de procéder sans préavis à toute modification technique.



S&P France
Avenue de la Côte Vermeille
66300 THUIR
Tel. 04 68 530 260
Fax 04 68 531 658
www.solerpalau.fr

